

# Ma paroisse à la maison

Suite à la pandémie du Coronavirus et à la suspension de la célébration des messes dominicales dans les églises de France...

Les enfants et jeunes ne peuvent se rendre dans les écoles, collèges et lycées. Ils disposent d'un environnement numérique « ma classe à la maison » développé par le Ministère de l'éducation pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs enseignants. Cela remplace temporairement l'école.

« Ma paroisse à la maison » n'a pas encore cette efficacité. Le but est de faciliter l'exercice de la vie chrétienne sans bénéficier du soutien des rassemblements dominicaux à l'église St Cyr ou autre lieu. Trois fonctions : la prière, l'annonce de la Parole, le service de la communauté.

## PRIERE

On peut **prier** chez soi, mais oui. On peut prier dans une église, les églises restent ouvertes. Nul besoin de participer à des heures d'adoration, la présence eucharistique est permanente dans les églises de Villejuif.

On peut suivre la **messe** à la radio (France culture) le dimanche à 10h, à la télévision sur France 2 à 11h. Et sur le réseau câblé (KTO, etc.).

**Carême à domicile.** Pour la prière, divers sites catholiques proposent des retraites à domicile ou des documents pour faciliter un effort spirituel. Toutes ces propositions sont gratuites.

1. Notre-Dame du web. Le site jésuite propose de vivre chaque jour une méditation : <https://www.ndweb.org/>
2. Retraite dans la ville. Le site dominicain propose une [retraite à domicile](#), chaque jour du Carême. Une méditation par jour.
3. Le site Croire, du groupe Bayard-La Croix, propose [3 mn avec la Bible](#), chaque jour.
4. Carême en ligne avec les Carmes d'Avon, [Inscription](#)

## **ANNONCE DE LA PAROLE**

Le site de [Association Épiscopale Liturgique pour les pays Francophones](#) (AELF) permet de consulter ou recevoir chaque jour le texte des lectures liturgiques. On trouve aussi sur ce site le texte intégral de la Bible, cela permet de la lire sur son smartphone, durant les « temps vides » d'attente, par exemple l'attente des transports publics...

On peut parler à un prêtre, un agent pastoral (diacre, LEME ou autre) : voir leur téléphone sur le [site cathovillejuif](#)

On peut parler (en direct ou par téléphone) aux membres de sa famille, à ses voisins et amis...

On peut suivre un cours sur la Bible par internet par exemple ici une [formule proposée par l'Institut Catholique de Toulouse](#).

On peut [lire le Message du pape pour le Carême](#).

## **SERVICE DE LA COMMUNAUTE**

Il faut protéger les personnes les plus fragiles des risques de contagion... Aussi on peut se proposer de rendre des services (courses, médicaments, appels) aux personnes âgées ou vulnérables de Villejuif. Pour aider ceux qui ont des troubles, ceux qui ont besoin de soutien....

N'hésitez pas à contacter les personnes de votre paroisse (...)

CCFD : s'informer, [s'associer aux campagnes du CCFD](#) qui coordonne les efforts de solidarité de l'Eglise de France durant le Carême.